



Creully-sur-Seulles, le 10 OCT. 2019

LE PRESIDENT DE SEULLES TERRE ET MER

A

Mairie de Graye sur Mer
A l'attention de Monsieur le Maire
36 Rue Grande
14470 GRAYE SUR MER

Objet : Avis sur la modification du PLU

Monsieur le Maire,

J'ai accusé réception de votre projet de modification du PLU de Graye sur Mer.

Cette modification permet à la commune de poursuivre les orientations fixées au PADD lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en 2012 en termes de croissance de population.

La communauté de communes émet un avis favorable à cette modification du document d'urbanisme.

Cette modification prévoyant la réalisation de nouvelles voiries pour desservir les habitations à créer, je vous invite à associer les services de la communauté de communes lors de la réalisation de ces infrastructures qui seront, à terme, entretenues par la communauté de communes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LE PRESIDENT
DE SEULLES TERRE ET MER

Jean-Louis de MOURGUES

